

ACAPS

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Exercice 2023/2024

Conformément à la mission qui m'a été confiée par son Président Hugues CHARBONNIER, j'ai procédé à la vérification des comptes de l'association ACAPS pour l'exercice clos le 31 août 2024.

Tous les documents comptables liés à cet exercice ont été mis à ma disposition par la trésorière Nicole BROSSAIS qui m'a précisé certains points particuliers et donné toutes les explications souhaitées. J'ai examiné l'ensemble des pièces et j'ai procédé aux vérifications d'usage. J'ai notamment vérifié par sondage sur un nombre significatif de postes de recettes et de dépenses la concordance des données figurant dans les comptes avec les documents justificatifs fournis.

Je n'ai relevé aucune anomalie et j'ai pu me rendre compte de la rigueur et de la qualité du suivi des finances de l'association.

Par conséquent, au regard des vérifications que j'ai effectuées à partir des documents fournis, je certifie que les comptes qui ont été présentés sont réguliers et sincères. Ils donnent une image fidèle de la situation financière de l'association et du résultat des opérations de l'exercice écoulé. Je recommande à l'assemblée de les approuver en l'état et de donner quitus à la trésorière que l'on peut féliciter pour la qualité du travail accompli.

Fait à Marmagne le 19 septembre 2024,

Le Vérificateur aux comptes,



Henri Guérin